



A Liège (Ans), le 12/04/2018 :

## Les responsabilités en cas de dégât ou sinistres-pratique de l'expert

*Par Luc Hamoir, géomètre-expert, expert en assurances, professeur d'expertise immobilière*

*Durée de la formation : 4 heures*

Accréditation FSMA: **4 points** pour les courtiers d'assurance  
Agrégation IPI: **3 points** pour les agents immobiliers (voir site EDUX)  
Agrégation Conseil Fédéral: **4 points** pour les géomètres-experts  
Ordre des architectes : **3 points** pour les architectes



**Profitez des chèques-formation et ne payez que 90€ HTVA!**

### Contenu de la formation :

#### **1. Notions préalables**

#### **2. Responsabilité civile**

- Responsabilité contractuelle
- Responsabilité extracontractuelle
- Obligations de moyens, de résultats
- Partage de responsabilités
- Cumul des responsabilités

#### **3. Responsabilité personnelle**

- Faute, dommage, lien de cause à effet
- Dégagement de la responsabilité (3 possibilités)

#### **4. Responsabilité du fait d'autrui**

- Les personnes ou les choses que l'on a sous sa garde: parents, instit, employeur, animaux...
- Le vice de la chose (arbres tombés etc)
- La ruine du bâtiment

#### **5. Responsabilité sans faute**

- Principe
- Indemnisation

#### **6. Responsabilité de l'expert**

**Avec nombre de cas concrets vécus et explicités.**

### **Acquis prévus par la formation :**

Au terme de la formation, les participants :

- Auront acquis ou amélioré leurs performances dans les techniques ou conseils qu'ils sont amenés à apporter à leurs clients.
- Auront connaissance détaillée des techniques ad hoc.
- Seront en mesure de rendre opérationnel sur terrain les techniques acquises et de mesurer leur efficacité dans les rapports.
- Auront pu échanger leur expérience professionnelle.

### **Remarque pour les courtiers d'assurance :**

Cette formation entre entièrement dans le cadre de l'article 270 §1 et est conforme aux nouvelles règles de conduite pour les intermédiaires d'assurances (article 277 de la loi du 4 avril 2014). Branches 13 et 17.

### ***Copyright 2018:***

*Cette formation, son contenu et le syllabus ont été créés et réalisés par Luc Hamoir; toute reproduction ou utilisation professionnelle est interdite sans l'accord express et écrit de l'auteur.*

**Inscrivez-vous à l'adresse suivante : [www.gexham.be](http://www.gexham.be)**

13h-17h

[Plan d'accès](#)

Coordonnées de paiement : BE85 001-7059590-06